

### **Procès-verbal de la séance du 23 février 2023**

L'an deux mille vingt trois, le vingt trois du mois de février, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT SATURNIN DU LIMET, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie 7, rue Principale, sous la présidence de Monsieur BEDOUET Gérard, Maire.

Etaient présents : BEDOUET Gérard, MADIOT Isabelle, DUTHEIL Olivier, HOGRET Yoann, GOHIER Arnaud, COURCIER Delphine, CORMIER, Catherine, ROGER Steve, BODIER Robert, JANITOR Angéline, MOISY Stéphane.

Absents et excusés : RICHARD Mickaël, CHABOT Freddy, CELLIER Lydia

Absent : BRETON Jérémy.

M. Stéphane MOISY est élu secrétaire de séance.

---

#### **Ordre du jour**

- Aménagement de la Route de la Crue
- Aménagement du plan d'eau communal
- Subventions 2023
- Chantier argent de poche
- Devis
- Repas des Aînés
- Questions diverses

-----  
*APPROBATION du PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 janvier 2023.  
Monsieur le Maire fait lecture du Procès-verbal de la séance du 19 janvier 2023 et le soumet à l'approbation des membres du Conseil. Aucune objection n'ayant été formulée, ce dernier est approuvé à l'unanimité.*

---

#### **Aménagement de la Route de la Crue - N° 2023-11**

Monsieur le maire présente au conseil municipal le nouveau projet d'aménagement de la route de la crue. Celui-ci a été modifié suite à la réunion publique du 16 février 2023.

Après avoir pris connaissance du projet établi par le cabinet Anjou Maine Coordination,

Le conseil municipal à l'unanimité :

- Approuve le projet d'aménagement de la Route de la Crue tel que présenté,
- Retient la tranche optionnelle « Aménagement d'un parking de 10 places »
- Souhaite qu'un passage pour piétons soit créé entre le parking face à l'étang et l'étang

Le marquage au sol pour les places de stationnement sera revu ultérieurement, une fois que les travaux auront démarré.

#### **Aménagement au plan d'eau communal**

Monsieur le maire propose d'étudier la possibilité de mettre des toilettes publiques « en dur » au niveau de l'accès de l'étang par la route de la Crue. Un devis a été demandé à Véolia pour la pose d'un compteur et raccordement au réseau d'eau. Un compteur électrique existe déjà.

Dans les travaux d'aménagement de la route de la Crue, il est prévu un stationnement PMR. Il est proposé de faire un cheminement à partir de cette place jusqu'à l'étang et de créer un ponton pour les personnes à mobilité réduite.

Les membres du conseil émettent un avis favorable pour l'installation d'un WC public handicapé ainsi qu'un cheminement et ponton de pêche pour personnes à mobilité réduite. Des devis seront demandés pour ces travaux.

### **Subventions 2023 - N° 2023-12**

Le conseil municipal, après délibération, donne son accord pour le versement des subventions suivantes pour l'année 2023 :

<b><u>ORGANISMES</u></b>	<b>Montant 2023</b>
Union Sportive Renazé / St Saturnin du Limet	800.00 €
Association Saturn' Anim ( <i>courrier</i> )	800.00 €
Comité des Fêtes St Saturnin	800.00 €
Rencontre des St Saturnin	800.00 €
Génération Mouvement - Les Aînés Ruraux	800.00 €
Associations Passions Partagées	800.00 €
Chambre des métiers (1 jeune accueilli + 2 apprentis)	150.00 €
Sté de pêche de Congrier/St Saturnin	150.00 €
SPA Laval (0.40 € par habitant)	209.20 €
Ass des Anciens Combattants de Renazé	100.00 €
Ass des infirmes moteurs cérébraux	80.00 €
Alcool assistance	50.00 €
Le CAUE	100.00 €
A.F.M Téléthon53	80.00 €
Maison familiale de l'Hippodrome	100.00 €
Mayenne Nature Environnement	100.00 €
Association des paralysés de France	80.00 €
La ligue contre le cancer	80.00 €
France Alzheimer	80.00 €
Notre Histoire, Leur Mémoire	2 000.00 €

### **Chantiers argent de poche - N° 2023-13**

Cette opération en lien avec la communauté de communes de Pays de Craon crée la possibilité pour des adolescents de 16 à 18 ans inclus d'effectuer des petits chantiers de proximité de 3 heures à l'occasion des congés scolaires et de recevoir en contrepartie une indemnisation (5 € par heure, soit 15 € par demi-journée).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de renouveler le dispositif argent de poche en juillet prochain et autorise le maire à signer tous documents se rapportant à ce dispositif. L'indemnisation des jeunes se fera par mandat administratif.

Les chantiers retenus pour 2023 sont :

- Désherbage
- Peinture
- Entretien du mobilier urbain
- Animation à la maison de retraite
- Entretien du parc

### **Devis**

#### **Eglise : Porte et accès handicapé**

Portes de l'église : Lors de la dernière réunion le conseil avait validé le devis de l'entreprise RENIER pour la réfection des portes de l'église pour un montant de 9 5820.00 € HT. Cependant la porte du côté gauche est vraiment très abîmée, il serait souhaitable de la remplacer par une neuve ce qui ferait une plus-value d'environ 420.00 € plus la peinture (porte prête à peindre). Le conseil municipal donne son accord le remplacement de la porte du côté gauche et la réfection des 3 autres.

Accès PMR : Lors de la réunion de décembre, le conseil avait décidé de rester sur son premier choix à savoir une rampe d'accès et non une plate-forme élévatrice. Le conseil municipal valide cette proposition et donne son accord pour les devis suivants :

- SARL BIZEUL pour une rampe d'accès côté droite de l'église : 7 956.26 € HT
- SARL DESERT pour la rambarde : 4 190.00 € HT

#### **Chemin d'accès au parc :**

Création d'un parking et empierrement du chemin

Le conseil valide le devis de l'entreprise LARDEUX Diégo pour un montant de 5 200.00 € HT.

#### **Cimetière** : Renforcement de la zone de roulement dans le cimetière

Le conseil valide le devis de l'entreprise LARDEUX de La Guerche pour un montant de 2 284.300 € HT.

#### **Terrain de foot :**

Abattage haie résineux zone parking sur environ 65 ml et diminution hauteur haie tour terrain de foot sur environ 300 ml

Le conseil municipal valide le devis de la SAS Houillot pour un montant de 1 641.65 € HT. L'option broyage n'est pas retenue.

#### **Salle des Loisirs**

Le conseil donne son accord pour l'achat d'une étuve électrique : Devis de la société MTE de Pommerieux pour un montant de 2 800.00 € HT. Il sera également fait l'achat de grilles supplémentaires. Le conseil donne également son accord pour le remplacement de l'extracteur de la hotte pour un montant HT de 1 028.00 €.

### **Repas des aînés**

Il est rappelé au conseil que chaque année un repas est offert aux personnes âgées de 62 ans et plus et résidant sur la commune. Le conseil est également convié. Une participation de 10 € par personne est demandée sauf pour les maires honoraires (A. MADIOT et G. MOISY).

Le conseil municipal décide de renouveler le repas des aînés pour les personnes âgées de 63 ans et plus (et non plus 62 ans) et résidant sur la commune. Le montant de la participation reste inchangé, 10 € par personne, sauf pour les maires honoraires. La date du 12 avril est retenue pour cette année.

### **Divers**

- Appel d'offres rénovation ancien commerce : L'analyse des offres est en cours. 2 lots n'ont pas fait l'objet de réponse.

- Spectacle de la CCPC du 10 mars : 3 représentations du spectacle « Un océan d'amour » auront lieu le vendredi 10 mars à la salle des loisirs dont une représentation le soir à 20 h 30. Un pot est offert par la commune à la fin du spectacle.

- Visite du Sénat le 11 juillet. Angéline présente l'organisation de la journée à savoir départ à 5 h, visite du Sénat prévue à 10 h 40, 12 h 14 h 15 pique-nique dans le jardin du Luxembourg puis visite en minibus de Paris, temps libre sur les Champs Elysées de 17 à 20 h, puis retour vers St Saturnin avec un arrêt à Chartres pour le dîner. Les repas et l'activité « Les canards de Paris » sont à la charge des participants. La commune prend en charge le car.

Prochaine réunion le jeudi 30 mars 2023

### **Procès-verbal de la séance du 23 février 2023**

L'an deux mille vingt trois, le vingt trois du mois de février, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT SATURNIN DU LIMET, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie 7, rue Principale, sous la présidence de Monsieur BEDOUET Gérard, Maire.

Etaient présents : BEDOUET Gérard, MADIOT Isabelle, DUTHEIL Olivier, HOGRET Yoann, GOHIER Arnaud, COURCIER Delphine, CORMIER, Catherine, ROGER Steve, BODIER Robert, JANITOR Angéline, MOISY Stéphane.

Absents et excusés : RICHARD Mickaël, CHABOT Freddy, CELLIER Lydia

Absent : BRETON Jérémy.

M. Stéphane MOISY est élu secrétaire de séance.

---

#### **Ordre du jour**

- Aménagement de la Route de la Crue
- Aménagement du plan d'eau communal
- Subventions 2023
- Chantier argent de poche
- Devis
- Repas des Aînés
- Questions diverses

---

*APPROBATION du PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 janvier 2023.  
Monsieur le Maire fait lecture du Procès-verbal de la séance du 19 janvier 2023 et le soumet à l'approbation des membres du Conseil. Aucune objection n'ayant été formulée, ce dernier est approuvé à l'unanimité.*

---

Liste des délibérations :

#### ↳ **Aménagement de la Route de la Crue - N° 2023-11**

Après avoir pris connaissance du projet établi par le cabinet Anjou Maine Coordination,

Le conseil municipal à l'unanimité :

- Approuve le projet d'aménagement de la Route de la Crue tel que présenté,
- Retient la tranche optionnelle « Aménagement d'un parking de 10 places »
- Souhaite qu'un passage pour piétons soit créé entre le parking face à l'étang et l'étang

#### ↳ **Subventions 2023 - N° 2023-12**

Le conseil municipal vote à l'unanimité les subventions pour l'année 2023 pour un montant de 8 259.20 €.

#### ↳ **Chantiers argent de poche - N° 2023-13**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de renouveler le dispositif argent de poche en juillet prochain et autorise le maire à signer tous documents se rapportant à ce dispositif. L'indemnisation des jeunes se fera par mandat administratif.

